

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 24 novembre 1950.

N° 3277/Fin.

OBJET:

Facture en retour.



B

Monsieur le Chef de Service,

Suite à votre lettre 3617/Fin.III/O du 16 novembre 1950, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que c'est 20 fûts d'huile de palme qui ont été fournis aux chantiers routiers de Gitabi et Ibanda - et non 26 fûts. En effet, les marchandises reprises à la facture 2564/50 du 30 septembre 1950 de la Société SHUN à Astrida, ont d'abord été transportées au chantier de Gitabi, ensuite celles devant être acheminées au chantier d'Ibanda, l'ont été par la suite, afin de réduire les frais de transport - c'est ainsi que les 6 fûts d'huile de palme repris au Bordereau de Transport 24424 transitaient à Gitabi et ne doivent donc pas être pris en considération, du point de vue quantitatif.

Ci-annexé, je vous retourne donc la facture SHUN/Astrida n° 2564/50 du 30 septembre 1950 de 58.449,20 francs en deux exemplaires, le Bon de Commande y relatif ainsi que le triplicata que vous m'aviez fait parvenir par précédent courrier.

Le Sous-Gestionnaire des Crédits, J.-M. de SPIRLET,

A Monsieur le Chef du Service des Finances

à

U S U M B U R A .